Monsieur, Madame

Adresse xxxxxx

Code Postal Ville

Monsieur le Président d’Enedis

Tour Enedis – 34 place des Corolles

92079 Paris La Défense Cedex

A……….., le……….

**Courrier recommandé avec accusé de réception n° xxxxxxx**

Objet : Refus du remplacement de notre compteur actuel par un compteur « Linky »

Monsieur le Président,

Vous m’avez récemment adressé un courrier m’informant que l’un de vos agents viendrait à mon domicile pour procéder au changement du compteur d’électricité, mon compteur actuel, en parfait état, devant être remplacé par un compteur LINKY.

Compte tenu des informations que j’ai pu recueillir concernant ce nouveau compteur et en attendant des renseignements plus approfondis, je refuse cette installation à mon domicile.

Rien dans la loi de Transition Énergétique du 17/08/2015 et dans les Directives européennes ni dans l’arrêté du 4/01/2012 (fonctionnalité des compteurs communicants) n'oblige l’usager à accepter le système Linky utilisant les techniques CPL, ERL, GPRS, dont les émissions sont depuis 2011 classées cancérogènes 2B par l'Organisation Mondiale de la Santé.

Également, rien n'autorise le gestionnaire à utiliser un réseau privatif pour l'injection de Courant Porteur en Ligne (CPL).

Par ailleurs, suite à un arrêté de la ville de Blagnac, l’ordonnance du Tribunal Administratif de Toulouse du 10/09/2018 stipule :

***«****L’article 1 de l’arrêté déféré du maire de Blagnac du 16 mai 2018, relatif aux conditions d’implantation des compteurs de type Linky, dispose notamment que « L’opérateur chargé de la pose des compteurs Linky doit garantir aux usagers la liberté d’exercer leur choix individuel et* ***sans pression*** *pour :*

 *- refuser ou accepter l’accès à leur logement ou propriété ; .…*

 *- refuser ou accepter que les données collectées par le compteur soient transmises à des tiers partenaires commerciaux de l’opérateur ».*

*Ainsi d’ailleurs que le fait valoir en défense le préfet de la Haute-Garonne, de telles dispositions ne constituent qu’un simple rappel du droit existant.****»***

Afin d’assurer l’égalité devant la loi, je demande que le compteur situé à l’extérieur de mon logement soit aussi concerné par le choix que j’exprime dans ce courrier.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l’assurance de ma sincère considération.

*Nom, prénom,*

*Signature*